



## Fxxxxx me demande mes relevés de comptes bancaires

-----  
Par Obelix

Bonjour,

Fxxxxxm'a facturé un impayé suite à une erreur de leurs part qu'ils ont reconnu. Ils m'ont dit que je recevrais un avoir sur le mois suivant que je n'ai pas eu. rebelote je les contacts et cela se solde par

"

A l'issue des analyses sur votre dossier, je remarque effectivement que le remboursement n'est pas effectué.

? Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments encourus par cette situation indépendante de notre volonté

-----  
Par Obelix

? Je vous rassure que je transmets votre dossier à notre équipe expertise qui traitera votre dossier afin que vous puissiez bénéficier du remboursement sur votre prochaine facture.

"

jusque la très bien. Je reçois dans la foulée ce qui m'amène ici, un mail me demandant mes relevés de compte de ces 60 derniers jours. De quel droit s'immiscent ils dans ma vie privé. Je refuse de leurs transmettre. Suis je dans mon bon droit?

Je leurs ai signifié que ne leurs transmettrais pas.

Si il y a des articles sur lesquels je peux m'appuyer je vous remercie par avance pour vos conseils.

l'erreur vient d'eux, ils le reconnaissent mais c'est à moi de justifier.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

code civil

Article 1353

Modifié par Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 - art. 4

Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver.

Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation.

-----  
Par Obelix

Merci @yapasdequoi pour votre réponse